Image not found or type unknown

Jugement non appliqué(Non présentation d'enfant)

Par **Dalil29**, le **06/02/2014** à **20:03**

Bonjour,

Je vais être bref. Un jugement a été rendu en octobre 2012(référée d'urgence) qui m'octroi un droit de visite (week end sur deux) mais lors de mes visites mon ex compagne ne me présente pas l'enfant, sans motif ni justification et pire encore je la connais même pas et elle refuse même de m 'envoyer une photo d'elle. ma fille a 2 ans et depuis sa naissance je n 'arrive pas à la voir.

J'ai déposé deux plainte contre mon ex pour non représentation d'enfant ça va faire un an et toujours sans suite. Ce qui veux dire que je n 'arrive pas à voir ma fille et faire imposer le jugement à mon ex car la force publique qui dois veiller à son application ne réagit pas.

Maintenant,est-Il possible de saisir directement le tribunal correctionnel pour prévaloir mes droits et faire condamnée la partie adverse?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés